Unités d'accueil temporaire

Un séjour sur mesure pour renforcer l'autonomie et la qualité de vie à domicile.



Institution genevoise de maintien à domicile
imad-ge.ch

imad

Les unités d'accueil temporaire (UAT) de l'IMAD proposent des séjours ponctuels destinés aux personnes de 65 ans ou plus, vivant une situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

Ces séjours peuvent être planifiés à l'avance ou organisés en réponse à une situation imprévue, que celle-ci soit vécue par la personne accueillie, ou par son ou sa proche aidant·e.

Soutenir et renforcer le maintien à domicile

Le séjour en UAT permet de réaliser, avec la personne accueillie, une évaluation globale de ses besoins, de ses capacités et de ses ressources. Sur cette base, notre équipe construit avec la personne accueillie un projet d'accompagnement individualisé, qui associe soins, accompagnement au quotidien, prévention, promotion de la santé et un service hôtelier assurant confort et sécurité tout au long du séjour.

Tout est mis en œuvre afin de favoriser un retour à domicile dans les meilleures conditions et de soutenir durablement l'autonomie et de la qualité de vie.

Ce que nous offrons



Un séjour personnalisé de 5 à 45 jours par année civile, selon les besoins identifiés



Des soins et un accompagnement quotidiens assurés par une équipe présente 24h/24 et 7j/7



Des activités communautaires favorisant la prévention, le maintien de l'autonomie et le bien-être



Des repas et animations (manuelles, culturelles, bien-être, moments festifs)



Un soutien aux proches aidants, avec une réponse adaptée aux besoins de répit et une orientation vers les prestations du réseau santé social

Une équipe dédiée, en lien avec le réseau santé social

Dans chacune de nos unités, une équipe pluridisciplinaire accompagne les patients au quotidien : Infirmiers et infirmières, assistants et assistantes en soins et santé communautaire (ASSC), aides-soignants et aides-soignantes, ergothérapeutes, diététiciennes assistants et assistantes socio-éducatifs, personnel hôtelier, personnel administratif.

L'équipe collabore étroitement avec les médecins traitants, les partenaires du réseau santé social et les équipes de maintien à domicile, afin d'assurer la continuité de la prise en charge avant, pendant et après le séjour.





Conditions d'admission

Pour faire une demande de séjour, les critères suivants doivent être remplis :

- Être en âge AVS (65 ans ou plus)
- Disposer d'une prescription ou d'un mandat médical pour les soins
- Résider dans le canton de Genève

Des dérogations sont possibles. Pour toute question ou demande spécifique, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos trois unités d'accueil temporaire dans le canton :

Mervelet	24 lits	Genève, Petit-Saconnex	022 420 **41 40**
Villereuse	28 lits	Genève, Eaux-Vives	022 420 **20 50**
Jumelles	9 lits	Thônex	022 420 **41 40**

Scannez le QR code
pour en savoir plus sur nos UAT

E2606IN

Des liens qui font du bien.

IMAD • Institution genevoise de maintien à domicile
Esplanade de Pont-Rouge 5 • CP • 1212 Grand-Lancy 1
Tél. 022 420 20 00 • info@imad-ge.ch • imad-ge.ch

imad